



ACCUEIL DE LOISIRS ET SODA'S CLUB DE TEMPLEUVE-EN-PEVELE

L'accueil de loisirs de Templeuve-en-Pévèle ouvrira du **26 avril au 07 mai 2021** pour les vacances de printemps. Il aura lieu sur **2 structures** :

- **L'école Jules Verne** pour les maternels (pour les PS, MS et GS)
- **L'école Marie Navart** pour les primaires (du CP au CM2) et pour le soda's club (de la 6^{ème} à la 3^{ème} (âge maximum 15 ans et 11 mois)).

Une mise à jour des quotients familiaux a été effectuée depuis le 1er janvier 2021. Afin de mettre à jour votre dossier famille, merci de transmettre au service animation jeunesse, par mail à jeunesse@pevelecarembault.fr votre attestation CAF (si vous ne l'avez pas fait depuis janvier 2021), avant toute nouvelle inscription. Dans le cas contraire, votre quotient sera au maximum.

Contacts :

Directeur des maternels : Vincent Cattiaux

06.18.60.35.52 ou vcattiaux@pevelecarembault.fr

Directrice des primaires et du soda's club : Marie-Astrid Deffontaines

06.18.60.38.99 ou madeffontaines@pevelecarembault.fr

Les modalités d'inscriptions

Les inscriptions pour l'accueil de loisirs des vacances de printemps s'effectuent uniquement en ligne depuis le portail famille (<http://accueilsloisirs.pevelecarembault.fr>), **dès le 22 mars et jusqu'au 08 avril 2021 (dans la limite des places disponibles).**

- Si votre enfant est en **petite section ou moyenne section ou grande section** :
-> veuillez sélectionner lors de l'inscription : ACM - Templeuve - printemps (-6 ans)
- Si votre enfant est au **CP ou CE1 ou CE2 ou CM1 ou CM2** :
-> veuillez sélectionner lors de l'inscription : ACM - Templeuve - printemps (+6 ans)
- Si votre enfant est en **6ème ou 5ème ou 4ème ou 3ème ou 2nd et qu'il a 15 ans et 11 mois maximum** :
-> veuillez sélectionner lors de l'inscription : **SODA** - Templeuve - printemps

Le tarif comprend la journée d'accueil et la cantine. Vous pouvez prendre une option qui vous offre un accès à l'ensemble des garderies de la semaine.

Lorsque votre inscription sera enregistrée, vous recevrez un récapitulatif sur votre messagerie. Ensuite, sous 48 heures (environ), vous recevrez une facture et vous serez invités à vous rendre sur votre portail afin de la régler, dès réception, par carte bancaire.

Une fois le règlement effectué, votre inscription sera définitive.

Pour les familles bénéficiant d'un avoir, à réception de votre facture, vous serez invités à appeler le service jeunesse au 03-28-76-99-76.

Je n'ai pas d'identifiant pour le portail (nouvelle famille)

Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur

<https://www.pevelecarembault.fr/wp-content/uploads/2019/04/Fiche-renseignement.pdf>

A retourner au service jeunesse (85 rue de Roubaix - 59242 TEMPLEUVE-en-PEVELE) ou contacter le service jeunesse au 03 28 76 99 76

Je n'ai pas d'accès à internet /J'ai perdu mes identifiants

Vous êtes invités à appeler le service jeunesse au 03 28 76 99 76 ou à envoyer un mail à : jeunesse@pevelecarembault.fr

Je souhaite payer en chèques bancaire ou ANCV ou CESU

Vous pouvez vous rendre sur l'une des permanences physiques au 85 rue de Roubaix 59242 TEMPLEUVE-EN-PEVELE. Dates et horaires des permanences ci-dessous :

	Dates	Horaires
Du 22 mars au 07 mai 2021	Tous les mercredis	De 13h30 à 17h
	Tous les vendredis	De 13h30 à 17h
	Le samedi 27/03/2021	De 9h à 12h
	Le samedi 24/04/2021	De 9h à 12h

Attention : le paiement par carte bleue n'est pas possible sur les permanences. Uniquement chèques vacances et chèque bancaire. L'espèce n'est plus acceptée.